

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shawinigan, que lors de la séance ordinaire tenue le 9 février 2021, le conseil de la Ville de Shawinigan a adopté le règlement suivant :

**SH-673** visant la création d'un programme municipal complémentaire à celui de la Société d'habitation du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis / Québec.

Ce règlement a reçu l'approbation de la Société d'habitation du Québec le 17 mars 2021.

Ce règlement est accessible au Service du greffe et des affaires juridiques, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Shawinigan, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau.

Ce règlement est entré en vigueur le 17 mars 2021.

Shawinigan, ce 26 mars 2021



Me Chantal Doucet  
Greffière